

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 juillet 2021 à 11 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 10 votants : 15

Présents	M. ABRY Francis, MM. BELOT Pierre-Marie - JUGE Nathalie – FRANCOIS Christiane – LLOPIS Antoine, MM. ABRY Jean - CLAUDEL Claude – MORIS Florence, MM. FLORIN Marie-Laure – PETIT Valentin, conseillers municipaux.
Absents excusés	MM. DELAVACQUERY Thierry - MERGER David – MENESTRET Marc – MONNERET Matthieu – REBERT Mickaël
Pouvoirs	M. DELAVACQUERY Thierry à Mme FRANCOIS Christiane M. MERGER David à M. BELOT Pierre-Marie M. MENESTRET Marc à M. ABRY Francis M. MONNERET Matthieu à Mme FLORIN Marie-Laure M. REBERT Mickaël à Mme MORIS Florence
Secrétaire de séance	Mme FRANCOIS Christiane
Date convocation	13 juillet 2021

Lecture du compte-rendu de la précédente assemblée et signature du registre.

### 1) Renouvellement ligne de trésorerie

Le Maire rappelle que la commune a contracté en 2020 avec la banque CEFCB (Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté) un contrat pour une ligne de trésorerie de 50 000€ utilisée en totalité, mais qui arrive à échéance au 30 juillet prochain.

Elle sera remboursée dès que possible, mais il reste encore des factures concernant les travaux de rénovation du bâtiment mairie-école à payer, il est de ce fait préférable de garder de l'argent en caisse.

L'offre de renouvellement se présente comme suit :

Montant	50 000 €	périodicité des intérêts	trimestrielle
Durée	1 an	frais de dossier	néant
Marge	0.90 %	taux : €ster + 0.90 %	com engagement 0.20 %

Le Conseil municipal, l'exposé du maire entendu et après en avoir délibéré, décide de renouveler la ligne de trésorerie existante aux conditions précitées et autorise le maire à signer l'offre et toutes pièces nécessaires à la bonne exécution de ce contrat, notamment les opérations de tirage et les remboursements. Vote : 15 pour.

### 2) Bail pour emplacement camion de pizza

Mme Graziella MUSACCO tient un foodtruck pizza et demande une place pour exercer son activité dans le village.

Les tarifs en vigueur sont de 15 € pour un emplacement simple, 40 € pour un emplacement avec électricité (à côté du Monument aux Morts).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de maintenir les tarifs comme précité, et autorise M. le maire à établir le bail de location correspondant. Vote : 15 pour.

### 3) CCPH : rapport d'activité de la CLECT 2020

Les conseillers municipaux ont pris connaissance du rapport de la CLECT 2020 publié par la CCPH, qui n'appelle aucune observation particulière. Vote : 15 pour.

#### **4) Remplacement d'un agent indisponible affecté sur un emploi permanent**

M. le trésorier de la DGFIP nous a informé que la délibération prise en début de mandat n'était pas complète et nous propose de délibérer à nouveau comme suit :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

**DECIDE**, pour la durée du mandat :

- d'autoriser le Maire ou, en cas d'empêchement le premier adjoint, à :

- recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour remplacer, sur des emplois permanents des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles ou exerçant leur activité à temps partiel,

- effectuer les formalités de recrutement des agents et à signer les contrats d'engagement, de renouvellement, ainsi que toute pièce utile au recrutement,

- de charger le Maire de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus, selon leur expérience, leur profil et en fonction de la nature des fonctions exercées ;

**PRECISE** :

- que les agents de remplacement seront recrutés dans la limite du grade de l'agent indisponible affecté sur un emploi permanent et remplacé ;

- que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Vote : 15 pour.

#### **5) Renouvellement adhésion GAIA ENERGIES**

Cette association de Belfort à but non lucratif a été créée en 2000. Elle a pour but d'accompagner la réduction de consommation d'énergies, l'utilisation des énergies renouvelables et leur développement pour une meilleure qualité de vie.

Elle a une fonction de conseil et d'aide dans le montage des dossiers, et réalise des actions de sensibilisation et pédagogiques. Elle nous a aidé lors de l'élaboration de notre dossier de travaux de rénovation du bâtiment mairie-école.

Sa mission touche tous les publics, particuliers, collectivités, entreprises...

M. le maire propose de renouveler l'adhésion pour 2021 afin de les aider dans leur mission bénévole.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de souscrire l'adhésion 2021 à GAIA ENERGIES, et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces s'y référant. Vote : 15 pour.

#### **6) Service médiation familiale**

Mme Véronique MOUGEY – médiatrice familiale diplômée d'Etat - et assermentée par la Cour d'Appel de Besançon - nous informe qu'elle est en poste sur Héricourt. Elle peut intervenir en cas de blocages, de conflits, notamment dans le domaine familial afin de trouver des solutions qui conviennent à tous.

Les consultations sont payantes, mais certains organismes de mutuelle et de protection sociale prennent en charge tout ou partie des honoraires. L'aide juridictionnelle peut également être sollicitée.

#### **7) Questions diverses**

- EDF a prévu à compter du 1<sup>er</sup> septembre une campagne d'élagage le long de la ligne moyenne tension qui traverse le village.
- La rue d'Etobon sera coupée en partie à hauteur du n° 39 bis pour permettre les travaux de raccordement d'une maison d'habitation au réseau d'eaux pluviales.
- La CCPH a décidé de prolonger pour 1 an l'ouverture du périscolaire les mercredis.